

Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée

16 rue de l'innovation
BP 20359
85 206 FONTENAY-LE-COMPTÉ cedex
02 28 13 07 07
k.gautrey@fontenayvendee.fr



COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire (SCOT)
- Accueil des gens du voyage : Aménagement entretien et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage
- Assainissement des eaux usées

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie :
 - o Elaboration, suivi et révision du PLH pour tous les âges, toutes les étapes de la vie, mise en œuvre et financement des actions retenues
 - o Construction, aménagement et gestion logements sociaux appartenant à la Communauté ou pour lesquels la Communauté dispose d'un droit et ce jusqu'à l'expiration desdits baux.
 - o Création et gestion d'un observatoire de l'habitat
 - o Etude et mise en œuvre des opérations d'intérêt communautaire en faveur de l'amélioration de l'habitat
- Politique de la ville : Participation à l'élaboration du diagnostic du territoire et à la définition des orientations du contrat de ville.

OBSERVATIONS

Le SCOT du Sud Est Vendée a été arrêté fin 2019. Il est en phase de consultation des Personnes Publiques Associées.

Le syndicat mixte Fontenay Sud Vendée s'est vu transférer cette compétence pour la mise en œuvre de ce document. Il associe les communautés de communes de Vendée Sèvre Autise, du Pays de Fontenay-Vendée et du Pays de la Châtaigneraie.